



FORMATION du mercredi 14 octobre, de 14h à 17h Le bois énergie local : l'atout maître des chaufferies bois

Cette formation se déroule dans le cadre de la convention 2020 qui lie Dalkia et la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR). L'IFFC est l'organisme de formation de la FNCOFOR. Numéro de déclaration d'activité 11753531075.

<u>Titre de la formation</u>	Le bois énergie local : l'atout maître des chaufferies bois
<u>Date, horaires et durée</u>	14 octobre 2020 de 14h à 17h soit 3 heures Ouverture à partir de 13h45 pour vérification de connexion
<u>Lieu de la formation</u>	Cette formation se déroulera sous forme de visio conférence sur googlemeet. Pensez à vous assurer d'une bonne connexion internet.
<u>Contact IFFC</u>	Isabelle VERGNE, chargée de mission formation IFFC 06 78 57 34 98, isabelle.vergne@communesforestieres.org
	<i>☞ Contacter Isabelle VERGNE pour toute question relative à la formation ou aux possibilités d'adaptation aux personnes en situation de handicap.</i>
<u>Inscription</u>	Après le 7 octobre, les inscriptions seront étudiées au cas par cas
<u>Annulation</u>	En cas d'annulation, les personnes inscrites seront averties par mail.
<u>Public visé :</u>	Commerciaux Dalkia
<u>Pré requis :</u>	Aucun
<u>Coût pédagogique</u>	Cette formation est prévue dans la convention FNCOFOR-Dalkia et ne génère aucun frais pour les participants.
<u>Objectif :</u>	Renforcer les arguments grâce aux apports du bois d'origine locale.
<u>Objectifs opérationnels</u>	A l'issue de la formation, les participants seront capables de <ul style="list-style-type: none">- Valoriser la contribution au développement du territoire du bois énergie d'origine locale- Cerner les atouts du bois énergie local dans la lutte contre le changement climatique- Positionner l'activité 'vente de chaufferie bois' dans un contexte élargi (changement climatique, évolution des mentalités, plan de relance, ...)
<u>Méthodologie :</u>	Apports théoriques. Temps de réflexion et échange. Venez avec vos questions !
<u>Formatrice :</u>	Laure Ferrier (IFFC), Référente nationale bois énergie et Directrice de l'Union Régionale des Collectivités forestières de Normandie
<u>Règlement intérieur :</u>	Disponible sur demande et sur http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php
<u>Evaluation :</u>	Evaluation à chaud par les stagiaires en fin de stage
<u>Attestation de participation</u>	L'attestation de participation sera transmise par mail aux participants

INSTITUT DE FORMATION FORESTIÈRE COMMUNALE

13, rue du Général Bertrand - 75007 Paris - Tél. : 01 45 67 47 98 – Fax. : 01 45 67 25 99



FORMATION du mercredi 14 octobre, de 14h à 17h
Le bois énergie local : l'atout maître des chaufferies bois

PROGRAMME

- 1. Introduction**
- 2. Les Communes forestières et leur relation au bois énergie**
- 3. Ce que la forêt apporte au bois énergie**
- 4. Le maire, au-delà de l'investisseur**
- 5. Le contexte dans lequel évolue le bois énergie**
- 6. Le lien entre la gestion durable des forêts, le bois
construction et le bois énergie**
- 7. Conclusion**